



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1.

Débitrice: **ARVITEK SA**, Rte du Milieu-du-Monde 32,
1318 POMPALES
2.

Déclaration de faillite: 28.04.2015
3.

Suspension de faillite: 09.06.2015
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 29.06.2015
5.

Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: But : toutes activités liées au domaine de la gypserie-peinture, pose de cloisons, démolition et rénovation, constructions neuves liées au second œuvre et toute activité de sous-traitance par rapport au but principal.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte

1260 Nyon 1

02202115

